

- Mme Daniel CORBINUS

27 mars 2023 de 9^h à 12^h et de 13^h à 17^h

Mme BRACQUET Denise - Romorantin

Ce projet prévoit 2 plateformes logistique ce qui signifie un va et vient de camions donc des nuisances. Ces camions ne prendront pas forcément l'autoroute (ni le prix des péages) donc les routes seront forcément endommagées. Elles le sont déjà et présentent des suffisamment d'ornières et de trous.

Pollution, nuisances, stockage de produits (en cas d'incident). Concernant les emplois, il serait peut être judicieux de penser à autre chose.

(Industrie moins polluante pour l'environnement)

Jeudi 23 mars 2023 de 9^h à 12^h et de 13^h à 17^h
Mme Daniel CORBINUS me demandait de fonder au plus vite les observations que j'avais élaborées, à savoir :

- M. Pascal JOURDANT

- M. Bruno GROSSI

- Mme Isabelle MARINO

- Mme Patricia GUYOMARD

- M. Laurent BRUNET

- M. Alain BERNARD

Mme GARNIER Gérard 40 Rue des lapilliens 41220 Romorantin

La construction des plateformes entraîne la déforestation de terrains qui pourraient être utilisés à des fins plus utiles (jardins, plantations).

La circulation des camions entraînerait une pollution importante et une détérioration des voies de circulation (prix en charge par qui?) Les engagés (dont le nombre très important) sont généralement effectués dans des conditions pénibles et mal nutritives.

Mme Charpenier Mme Iffle 18 rue Hubert Flory 41200 Romorantin Je suis contre le projet de réforconstruction de plates formes logistiques car, pour moi, ce serait un désastre écologique (pollution due aux va et viennent des camions, stockage de produits inflammables, non protection des zones humides...) De plus, cela n'apportera rien pour les commerçants du centre ville. De plus, les conditions de travail des salariés de ces genres de plate forme sont désastreuses.

✓

28 mars 2023 de 8^h à 12^h et de 13^h à 17^h